

LE PETIT JOURNAL

Janvier 2021



CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairie-haudainville@grandverdun.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie Période COVID



Lundi 9h00 à 11h30 et
14h00 à 17h00
Vendredi 13h30 à 16h00

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le

**1^{er} samedi du mois
de 10 h à 12 h
ou sur rendez-vous**

En dehors des
permanences ci-
dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Patrick Lorans
06. 61.17. 25. 94
Lubraniecki Ghislin
06. 63. 22. 28. 45
Philippe Véronique
06. 37.13. 71. 81

LE MOT DU MAIRE



L'année 2020 qui nous a vus touchés, physiquement, moralement, perturbant notre vie quotidienne, restera gravée dans la mémoire collective pour longtemps.

La crise qui en est née, d'une ampleur inégalée, ne sera pas sans conséquence économique et sociale. Aussi, pour sortir de cette époque tourmentée, il va nous falloir redoubler d'efficacité, avoir une vision claire de nos objectifs et nos moyens. Si les circonstances ne nous ont pas permis de réaliser les travaux prévus, nous espérons voir les projets de la rue de Metz et du City stade enfin se réaliser avant d'en projeter de nouveaux pour continuer à améliorer notre cadre de vie. Plus que jamais ce contexte si particulier nous enseigne que la proximité, la solidarité, l'écoute et le respect d'autrui sont les valeurs qui nous permettront d'appréhender le futur sereinement.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Bonne année 2021.

Le maire et l'équipe municipale.

Départ et arrivée de la secrétaire

Après un peu plus de 2 ans à Haudainville, Emilie DOUE nous quitte pour rejoindre la mairie de THIERVILLE où son sens de l'accueil et son professionnalisme lui permettront de s'adapter rapidement.

Dans le cadre de la mutualisation, nous accueillons sa remplaçante

Clémence BERTIN

qui officiait à la mairie de CHAMPNEUVILLE et à l'état civil de la CAGV.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle fonction.



ETAT CIVIL



Naissance : de Zoélia PIERSON à VERDUN le 7 Décembre.

Dernière minute : Campagne de vaccination COVID 19

Verdun organise une campagne de vaccination pour les + de 75 ans volontaires et sur inscription, à partir du lundi 18 janvier de 08h30 à 17h30 en salle CASSIN (Pré l'évêque).

Tous renseignements sur www.verdun.fr

Inscriptions par N° vert 08 01 90 89 55 ou www.sante.fr



Renouvellement des membres de la commission communale d'aménagement foncier :

Monsieur le Maire fait connaître que par lettre du 24 juillet 2020, M. le Président l'a invité à faire procéder par le Conseil Municipal à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission communale d'aménagement foncier.

Election du conseiller titulaire : M. Cédric MAILFERT est élu membre titulaire.

Election des conseillers suppléants : M. Denis WAXWEILER, premier suppléant
M. Alexandre CHEVALIER, deuxième suppléant

Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis, titulaires :
MM. Patrice HOCQUET, Sylvain LEROUX et Eric PREUD'HOMME sont élus membres titulaires.

Election des propriétaires de biens fonciers non bâtis, suppléants :
MM. Loïc PREUD'HOMME et Claude CHARLE sont élus membres suppléants.

Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées (C.L.E.C.T) :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération du 31 mars 2015, la Communauté d'Agglomération a créé la CLECT et adopté le principe d'une commission composée d'un représentant par commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés désigne Monsieur Ghislin LUBRIANIECKI comme représentant de la commune au sein de la CLECT.

Tarifs communaux 2021 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs communaux à partir du 1er janvier 2021 comme suit :

Salle des Fêtes :

Type de manifestation	Haudainvillois	Extérieurs
Mariage	270,00 €	420,00 €
24 heures	180,00 €	260,00 €
Demi-journée	110,00 €	160,00 €
Week-end (2 jours)	270,00 €	370,00 €

Salle du terrain de foot : Uniquement pour les Haudainvillois – 25,00 € par jour de location.

- **Concession de cimetière :** 200,00€ pour une durée de 50 ans et 100,00€ pour une durée de 30 ans
- **Columbarium :** Concession pour 15 ans – 460,00 € et Concession pour 30 ans – 770,00 €
- **Droit de place :** Pour une journée – 15,00 € et au trimestre pour 1 jour par semaine – 65,00 €
- **Emplacement forains :** Gratuit

Participation au CIAS :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (C.A.G.V). Ce CIAS intervenant sur l'ensemble du territoire de la CAGV, permettra aux Haudainvillois de bénéficier des mêmes prestations que Verdun.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de verser à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun une participation d'un montant de 1000 € à destination du budget annexe CIAS.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

INFORMATIONS DIVERSES

- + **Colis aînés : La proposition de colis par la société « Richard Vins »** a été retenue. 138 colis sont commandés.
- + **Illuminations de Noël :** Installation par l'entreprise EGIL. Coût : 1126 € TTC
- + **Développement durable :**
Réunion avec Maxime FAEDO, directeur du service et Philippe DEHAND, Vice-Président de la CAGV.
 - Réflexion sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux.
 - Traitement des espaces verts en 2020 : entretien catastrophique. La gestion pour les prochaines années sera revue sur l'appel d'offres (par bon de commande).
 - Taille des arbres, Rue de Butry, Rue de Saint-Mihiel et Rue de Belrupt : dans l'hiver.
 - Tri sélectif (sacs jaunes) – pour Houdainville, 23,41 kg par habitant (moyenne en Meuse, 47 kg par habitant)
 - Verres – pour Houdainville, 25 kg par habitant (moyenne en Meuse, 36 kg par habitant).
 - Conteneurs enterrés ? réflexion en cours.
 - Changement au 1^{er} janvier 2022 pour le traitement des déchets.
- + **Permanence de la Mairie :**
La permanence étant peu fréquentée le samedi matin, le Conseil décide de faire une permanence, le 1^{ier} samedi du mois. Prise de rendez-vous possible sur demande (par mail ou auprès du secrétariat de mairie).
- + **Transfert du pouvoir de police :**
Les pouvoirs de police en matière d'assainissement, collecte des déchets ménagers, déchets sauvages, liés à l'insalubrité, gens du voyage sont transférés à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.
Les pouvoirs de police non transférés sont la voirie, les taxis, défense incendie et manifestation sportive et culturelle.



Protéger votre compteur d'eau, l'hiver est là.

Prenez des précautions, le compteur qui sert à mesurer votre consommation d'eau est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. Ainsi la réparation ou le remplacement d'un compteur gelé sera effectué à vos frais.

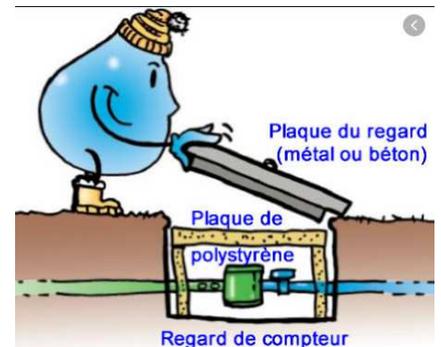
Le gel et les fuites d'eau qu'il occasionne peuvent faire d'importants dégâts sur votre installation de plomberie et dans votre habitation. Pour éviter ces désagréments et des frais importants, voici quelques conseils simples à mettre en œuvre.

Compteur à l'extérieur : Si votre compteur n'est pas situé dans un regard enterré, spécialement conçu pour lutter contre le gel, protégez-le exclusivement avec des plaques de polyuréthane ou de polystyrène extrudé. Tous les autres matériaux absorbent l'humidité, ils favorisent donc le gel et sont très souvent détruits par les rongeurs.

Compteur à l'intérieur : Protégez-le du froid. Ne coupez pas complètement le chauffage en période de froid (choisissez au minimum la position « hors gel » de votre chauffage, si elle existe). Dans un garage ou une cave non chauffée, évitez les courants d'air. Utilisez des isolants du commerce pour protéger compteur et canalisations.

Pour une absence prolongée : Pensez à vidangez votre installation .

Vous trouverez encore plus de conseils et d'informations sur le site du Service Client de Veolia : www.veoliaeau.fr ou <https://www.eau-services.com/gel-compteur.aspx>



À la veille des vacances d'hiver
À la veille des fêtes de fin d'année



Nous avons tenu à égayer un peu les temps moroses de la Saison.
Saint-Nicolas a été retenu dans ses pénates et n'a pu rendre visite aux écoliers.
L'orchestre qui habituellement fait valser les aînés et le traiteur qui les régale étaient eux aussi reclus dans leurs chaumières.
Par conséquent, les maires et conseils municipaux (Haudainville et Belrupt) ont dû commander les friandises au saint patron des écoliers et ont pu rendre visite pour gâter les plus jeunes, juste à temps, juste avant que l'école ne ferme ses portes pour les vacances.

Les sourires timides étaient rayonnants ! Nous sommes heureux d'avoir ravi les enfants et les maîtresses avec notre petit cadeau.
Et pour pouvoir rendre une toute petite visite aux plus grands, les élus ont arpenté les rues du village pour distribuer de beaux colis avec des produits du terroir : un léger air de fête avant l'heure, un peu de réconfort pour embellir un soir !



La municipalité vous adresse ses meilleurs souhaits pour une bien plus belle année que 2020. Mais aussi et surtout une très bonne santé.

Prenez soin de vous.

Respectueusement « Tout le conseil municipal »



Mardi 5 janvier, André-Victor Pitz, délégué général du Souvenir français de la Meuse, s'est rendu avec une délégation et le maire d'Haudainville au monument « Les Veilleurs de la Paix » érigé en hommage aux militaires morts en opérations extérieures.

Une gerbe a été déposée à la mémoire des trois militaires du 1^{er} Régiment de Chasseurs de Thierville-sur-Meuse tués au Mali le 28 décembre dernier. L'hommage national se déroulant, le mardi après-midi, au régiment, en présence de la ministre des Armées Florence Parly.
(Est républicain - 05 janv. 2021)

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Patrick Lorans, Maire de la commune.

Rédacteurs : M. Chevalier Alexandre – M. Mailfert Cédric – M. Martinet Jérôme – M. Denis Waxweiler.